

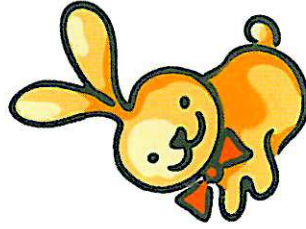
Vous souhaitez accueillir des enfants



Vous aimez le contact avec les enfants. Vous avez envie d'offrir de votre temps et de votre disponibilité tout en restant chez vous...

Alors, n'hésitez pas à rejoindre l'APAC qui vous offre :

- une rémunération pour les prestations offertes
- un accompagnement ainsi qu'un soutien professionnel
- des prestations sociales
- la couverture des risques inhérents à l'accueil (assurance responsabilité civile)



Les renseignements

Nous sommes à votre disposition pour plus d'informations.



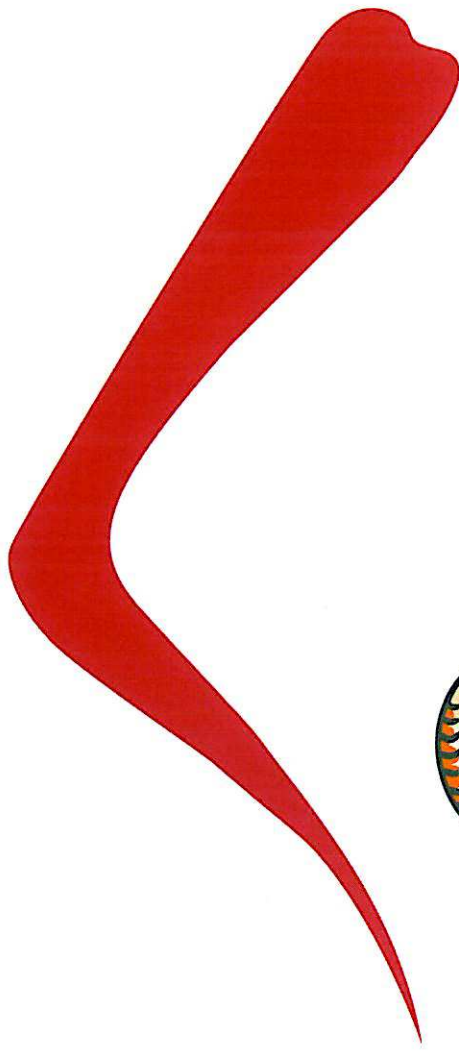
accueil petite enfance
www.cms-sierre.ch



APAC
service accueil petite enfance
place de l'europe
case postale 52
3960 sierre
027 452 26 00
079 247 12 18
apac@sierre.ch

APAC

ASSOCIATION DES PARENTS
D'ACCUEIL DE LA RÉGION DE SIERRE



L'association

Le service accueil petite enfance du Centre médico-social régional (CMS) a reçu le mandat de gérer les prestations de l'Association des parents d'accueil de la région de Sierre (APAC). L'APAC est garante de la qualité d'accueil effectué par les parents engagés et en assume la surveillance. Elle s'engage à faire respecter l'ordonnance sur le placement de l'enfant et à proposer aux parents d'accueil une formation continue sur les thèmes touchant à l'enfance.



L'accueil

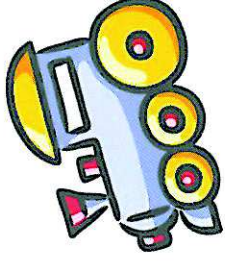
A partir d'un mois et jusqu'à 12 ans, l'enfant est pris en charge dans un cadre familial et un environnement chaleureux. Il aura la possibilité de passer sa journée en compagnie d'autres enfants.

Les parents d'accueil

Désireux d'ouvrir leur cercle familial à votre enfant, ils vont lui offrir de la disponibilité, de l'attention ainsi qu'un espace de vie agréable. Ils bénéficient d'une formation spécifique, d'un soutien professionnel régulier et sont soumis aux dispositions de l'ordonnance sur le placement des enfants. Les parents d'accueil respectent le rythme de l'enfant et l'accompagnent dans son développement au travers d'activités, de jeux et de promenades.

Les prestations

Elles s'adaptent le plus possible aux besoins des familles plaçantes : à la journée, à la demi-journée, pour différents repas..., selon les modalités convenues. Dans certaines circonstances exceptionnelles – professionnelles par exemple – l'accueil peut être organisé pour la nuit ou le week-end.



Les parents plaçants

La confiance et le respect mutuels sont les clés pour développer une relation avec la famille d'accueil. La souplesse de ce service permet de discuter des modalités d'accueil ainsi que des pratiques éducatives relatives au placement de votre enfant.

La coordinatrice

Elle est l'intermédiaire entre les parents plaçants et ceux qui l'accueillent. Son rôle est de recruter et d'évaluer les familles d'accueil, d'organiser la prise en charge de l'enfant et de veiller à la qualité d'accueil. Elle rencontre périodiquement les parents de jour pour les conseiller et les soutenir dans leurs tâches.